

## **Compte rendu du 25 février 2016**

### **Convention financière avec le SDEF pour la dépose d'éclairage, extension de la salle omnisports**

Dans le cadre des travaux sur la salle omnisports, la commune sollicite le SDEF pour des travaux de Dépose 2 mâts EP (106 et 107) dans l'emprise des travaux. La commune et le SDEF conviennent que la contribution communale aux prestations prendra la forme d'un fond de concours à hauteur de 877.78 € HT.

### **Convention d'occupation du domaine public avec le SDEF pour la pose de deux bornes de rechargement d'un véhicule électrique**

Deux bornes de rechargement vont être installées sur le parking de la mairie à la place de places de stationnement. Une convention entre le SDEF et la commune est nécessaire pour l'occupation du domaine public. Le SDEF se chargeant de la pose, de l'entretien, en contrepartie la commune exonère le SDEF d'une redevance.

### **Délégation du conseil au maire : demande de subvention auprès des financeurs.**

La loi NOTRE du 7/8/2015 a modifié l'Article L2122-22 du Code général des Collectivités. Le conseil décide l'ajout de la délégation du conseil au maire de demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions.

### **Convention avec la commune de Trébabu pour le dépôt d'un calice dans la vitrine de l'église**

La commune de Ploumoguier dispose d'une vitrine où sont exposés les trésors de l'église. La commune de Trébabu sollicite la commune pour déposer un calice. Le conseil approuve la convention entre les 2 communes pour ce dépôt.

### **Sollicitation du fonds de concours de la CCPI pour les travaux d'aménagement et de requalification de la voirie, programme 2016**

La Communauté de Communes du Pays d'Iroise a décidé de mettre en place une politique d'interventions en direction des communes en lien avec son projet de territoire. La Communauté soutient les communes dans les projets répondant aux projets et orientations du territoire. Ainsi, la CCPI soutient la rénovation des voies communales inscrites dans le schéma de voirie communautaire. Le programme d'aménagement et de voirie pour le programme 2016 a été travaillé en commission travaux. Le conseil approuve la demande de fond de concours CCPI à hauteur de 20 % des dépenses de voirie communautaire.

### **Groupement de commande Assistance Juridique**

La communauté de communes propose un groupement de commande pour l'assistance juridique. Le marché a pour l'objet l'assistance juridique au regard des consultations pouvant porter sur tout secteur du droit administratif hors l'instruction des actes d'urbanisme, la révision du PLU et la représentation en justice. Marché de 1 an reconductible 2 fois. Pour Ploumoguier: mini 0 maxi 5 000 € HT. Le conseil approuve l'adhésion à ce groupement de commandes.

### **Recrutement d'un emploi d'avenir**

La commune de Ploumoguier a déjà conclu ce type de contrat pour un jeune qui finit son contrat en avril 2016. Elle renouvelle ce type d'embauche pour renforcer l'équipe espaces verts. En échange d'une première expérience professionnelle et d'une formation, les charges sociales et 75 % du salaire sont exonérés.

### **CONVENTION AVEC ERDF SUR LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE ELECTRIQUE SOUTERRAINE**

La Commune de Ploumoguier est propriétaire d'une parcelle située sur la commune de Ploumoguier (Finistère), cadastrée à la section AB n° 148, rue de l'Argoat, d'une surface de 26 m<sup>2</sup>. Dans le cadre des travaux d'enfouissement ERDF, une convention est à convenir sur cette parcelle.

### **Cautionnement bancaire pour un bailleur social (Armorique Habitat)**

Dans le cadre de la réhabilitation de 6 logements au Hameau de Bellevue, Armorique Habitat a déposé deux demandes de prêts pour un montant de 96 000 € et un autre de 129 220 €. Le conseil autorise le cautionnement de ces emprunts.

### **MOTION**

Face à la crise majeure que vivent les agriculteurs depuis des mois, particulièrement marquée dans les filières de l'élevage, le conseil municipal souhaite rappeler sa profonde inquiétude pour le devenir de ce secteur économique clé pour la Bretagne, et témoigner de son soutien aux producteurs en grande difficulté économique et sociale. Ploumoguier a la chance d'avoir sur son territoire une soixantaine d'exploitations agricoles, essentiellement liée à l'élevage. Chaque exploitation offre environ 7 emplois induits, soit 420 emplois. L'agriculture est le poumon économique de Ploumoguier et plus largement de la Bretagne. Pour les élus locaux, la seule issue est une mobilisation urgente et collective de tous, dans le respect de l'intérêt général, et sans débordements de violence. Il nous faut aujourd'hui avancer ensemble. Avec quelles perspectives ? Celle de voir la fixation de prix permettant aux agriculteurs de vivre de leur travail. Celle d'un réexamen des charges fiscales, sociales et environnementales qui pèsent sur les exploitations agricoles françaises, bien plus lourdement que sur nos voisins européens. Celle d'un arrêt de la surenchère réglementaire vécue par les producteurs comme intenable, voire harcelante. Celle d'une réflexion urgente sur la question de la traçabilité de la production, cette mention d'origine sur les produits frais ou transformés qui permettrait aux consommateurs de soutenir leur Région. Celle de ne pas voir s'écrouler toute une filière entraînant derrière elle des milliers d'emplois induits. Il nous faut éviter de nouveaux drames humains. Les élus locaux, témoins de cette détresse humaine, tirent ici la sonnette d'alarme. Pour que l'agriculture puisse enfin sortir de cette crise, pour continuer de faire vivre le moteur agricole et agroalimentaire de nos territoires bretons, le conseil municipal en appelle à l'esprit de responsabilité de tous.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Compteurs Linky : une réunion à la CCPI s'est tenue avec ERDF en marge du dernier conseil communautaire. M le Maire a reçu des courriers de Ploumoguérois exposant leurs inquiétudes. Il les a transmis d'une part à ERDF, au SDEF et à l'association des maires du Finistère. Il attend en retour des éléments sur la santé et la question juridique de décisions du conseil municipal.
- Electricité et Tél sur Kerhornou : une étude de sécurisation du réseau de Kerhornou particulièrement touché par des coupures auprès de France Télécom, ERDF et du SDEF est en cours.
- Marché estival le vendredi en fin d'après midi à partir du 1<sup>er</sup> juillet et jusqu'à fin août.
- AOT de Kerhornou : dossier de renouvellement d'autorisation en cours d'instruction, prorogation obtenue pour l'année 2016
- Expertise mairie au titre de l'assurance dommage ouvrage pour les soucis sur la mairie : chauffage salle du conseil, odeur près du bureau de poste (fuite identifiée) et fondation dans le vide sanitaire sous la salle du conseil.
- Début travaux hangar Messouflin : fondation posée, mi mars travaux début travaux sur la structure.